



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Qualité de vie, agriculture et biodiversité : un subtil équilibre créé par l'Agence des Espaces Verts de la Région Île-de-France

L'Agence des Espaces Verts de la Région Île-de-France a inauguré les aménagements pour l'accueil du public et la mise en place de l'écopâturage au Domaine des Îles, à Seine Port.

Pantin, le 12 avril 2019 – Anne Cabrit, Présidente de l'Agence des Espaces Verts (AEV) de la Région Île-de-France a inauguré le 11 avril, en présence de Jean-Philippe Dugoin-Clément, Vice-Président de la Région en charge de l'Écologie et du Développement durable et Vincent Paul-Petit, Maire de Seine Port, les aménagements pour l'accueil du public et la mise en place de l'écopâturage au Domaine des Îles.

Le Domaine des Îles, acquis par l'Agence des Espaces Verts en 2016, est un site remarquable et classé¹. Aujourd'hui quelque peu confidentiel, il constitue pourtant un point d'intérêt majeur pour l'attractivité du territoire.

« Les aménagements réalisés et la mise en place de l'écopâturage sur le Domaine des Îles sont la parfaite expression d'une politique régionale, associant accueil du public, préservation de la biodiversité et maintien d'une agriculture périurbaine en Île-de-France. C'est tout le sens de l'action de l'AEV menée avec la Région : concilier ces trois enjeux, particulièrement forts et intimement liés en Île-de-France. », souligne Anne Cabrit, Présidente de l'Agence des Espaces Verts (AEV) de la Région Île-de-France.

La création de nouveaux espaces verts accessibles au public pour une meilleure qualité de vie

En Île-de-France plus qu'ailleurs, le développement d'espaces verts représente un enjeu environnemental et social majeur (cf. Plan Vert régional). *« C'est pourquoi, l'action de l'Agence des Espaces Verts est fondamentale. Elle est le bras armé de la Région pour la mise en œuvre de notre politique régionale en faveur de la végétalisation de l'Île-de-France. Elle imagine, aménage et protège les espaces naturels de la Région. Bref, elle participe depuis plus de 40 ans à l'amélioration de la qualité de vie des Franciliens. », précise Jean-Philippe Dugoin-Clément, Vice-président du Conseil régional d'Île-de-France.*

C'est notamment dans ce cadre que l'AEV a lancé d'importants travaux depuis 2016 sur le Domaine des Îles : mise en sécurité (démolition des bâtis dangereux, nettoyage), création de sentiers pour les promeneurs...

¹Au titre de la loi de 1930 (Loi paysage)

Ces aménagements permettent aujourd’hui d’offrir aux Franciliens un nouvel espace de respiration, tout en assurant une continuité avec le site de l’Ormeteau, précédemment acquis et aménagé par l’AEV, les berges de Seine et la Forêt régionale de Bréviande.

Une diversité biologique préservée

Le Domaine des Îles présente de forts enjeux écologiques. Pour allier entretien du site et protection de sa biodiversité, l’Agence des Espaces Verts a mis en place du pâturage extensif. Véritable outil de gestion écologique, sans besoin d’intervention humaine et ne faisant appel à aucun fertilisant ni produit phytosanitaire, il permet d’entretenir le milieu sans le perturber, tout en réalisant des économies de gestion non négligeables.

Ce mode de gestion sur le Domaine des Îles a par ailleurs permis de développer une activité d’élevage.

L’élevage francilien au service de la protection de la biodiversité et des circuits courts de distribution

Dans la continuité de ses actions en faveur du maintien de l’agriculture périurbaine, l’Agence des Espaces Verts a souhaité développer l’élevage qui s’est raréfié en Île-de-France.

L’éleveuse Madame Roche, installée à Boissise-la-Bertrand, a ainsi pu installer sur les 5 hectares mis à disposition par l’AEV une dizaine de génisses de race Aubrac. Rustiques et adaptées aux caractéristiques du site, les vaches seront présentes toute l’année sur le site.

Cette éleveuse, dont l’exploitation comprend 88 bovins (races Aubrac et Angus), 200 poules pondeuses, 300 poulets de chair et 70 brebis (race « Agneaux d’Île-de-France »), vend 100% de sa production en direct, principalement à la ferme.

Pour tout renseignement complémentaire, s’adresser à :

Claire Ciangura

Chargée de Communication

Tel : 01 83 65 38 13

Mobile : 06 16 40 33 93

Mail : cciangura@aev-iledefrance.fr

À propos de l’Agence des Espaces Verts



Pour améliorer le quotidien des Franciliens, l’Agence des Espaces Verts imagine, aménage et protège les espaces naturels de la Région. Depuis plus de 40 ans, ses experts mobilisent l’intelligence collective des acteurs du territoire pour préserver le fragile équilibre entre la ville et la nature.

www.aev-iledefrance.fr